

République française  
Département de la LOIRE  
Arrondissement de ROANNE  
Canton de CHARLIEU

COMMUNE  
DE  
SAINT-DENIS-DE-CABANNE



42750

**CERTIFICAT CONSTATANT  
L’AFFICHAGE DU  
PROCES-VERBAL N°1 RELATIF À L’ETAT  
D’ABANDON DE CONCESSIONS**

Cimetière de la commune de Saint-Denis-de-Cabanne

Concessions n° : 5-20-38-60-68-70-86-91-92-100-111-112-117-119-112-130-138-160-169-170-172-177-181-188-201-204-221-234-251-262-271-355-368-372-374-383-384-388-390-399-403-409-415-417-432-440-442-443-463-467-476-494-500-501-502-504-517-519-520-533.

Je soussigné, René VALORGE maire de la commune,

Certifie que le procès-verbal dressé par moi, le mercredi 16 avril avec l'assistance de Mr Jean-François DEMURGER (2<sup>ème</sup> adjoint chargé des infrastructures) et de Mme Céline DECHAVANNE (1<sup>ère</sup> adjointe chargée de l'environnement et de l'aménagement du territoire), au sujet de l'état d'abandon des concessions indiquées ci-dessus, a été affichée par extrait N°1 pendant un mois à partir du 23 avril 2025, et à quinze jours d'intervalle (du 24 avril 2025 au 8 juin 2025) avec le procès-verbal N°2 , à la porte de la mairie et à celle du cimetière de la commune susvisée ainsi que sur le site internet de la commune. En foi de quoi, j'ai établi le présent certificat qui sera annexé à l'original du procès-verbal constatant l'état d'abandon des concessions sus-indiquées.

Fait à Saint-Denis-de-Cabanne, le 24 mai 2025.

Le Maire,

René VALORGE

Bon pour affichage, le 24 mai 2025

Le maire, René VALORGE